

Communiqué de presse jeudi 5 mai 2022



La Fédération Française de Natation (FFN) est heureuse et fière d'annoncer la signature d'une convention de partenariat avec le Comité National Contre le Bizutage (CNCB) afin de renforcer ses actions en matière de lutte contre ce fléau.

Créé en 1997, le CNCB a participé à l'élaboration de la loi de juin 1998, modifiée en janvier 2017, condamnant le bizutage. Depuis, le CNCB met tout en œuvre afin de recueillir les témoignages des victimes et représente un véritable interlocuteur qui écoute, conseille et apporte son soutien aux familles et à tous ceux qui osent témoigner. Le CNCB interpelle également les responsables des établissements ainsi que les ministères concernés par des faits de bizutage (ministère de l'Éducation Nationale, des sports, etc.). Parallèlement, des actions d'informations et de sensibilisation auprès d'élèves, d'étudiants et de sportifs sont menées, afin de prévenir et d'éradiquer le bizutage.

Par ce partenariat, la FFN entend établir une collaboration dans le développement, l'accompagnement, la prévention et la lutte contre le bizutage dans le milieu de la Natation,

- en accompagnant les victimes,
- en sensibilisant les sportifs
- et en formant les divers intervenants auprès de ces sportifs.



CONTACTS PRESSE FFN :

Nicolas MENANTEAU
01.70.48.45.54
06.81.05.51.07
nicolas.menanteau@ffnatation.fr

Charlotte DESPREAUX
01.70.48.45.56
06.23.25.32.60
charlotte.despreaux@ffnatation.fr